



**REPORTING FINANCIER #16**

---



**REPORTING FINANCIER #16**

**31 décembre 2021**

**BANQUE DE LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**   
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes



## REPORTING FINANCIER #16

### SOMMAIRE

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....</b>	<b>5</b>
1.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?.....	5
1.2. Nos engagements .....	5
1.3. Utilisation de votre épargne.....	6
1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?.....	6
1.5. Quand est publié ce reporting financier ?.....	6
<b>BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....</b>	<b>7</b>
<b>2. VOTRE EPARGNE.....</b>	<b>8</b>
2.1. Taux de transformation de votre épargne.....	8
2.2. Evolution de la collecte d'épargne .....	9
2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne.....	9
<b>3. LES CREDITS .....</b>	<b>10</b>
3.1. Evolution des crédits accordés et édités.....	10
3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet.....	10



# PREAMBULE



## REPORTING FINANCIER #16



Chères Epargnantes, chers Epargnants,

Après le bilan d'activité complet publié le mois dernier, à l'occasion du premier anniversaire de la Banque de la Transition énergétique, vous retrouverez ci-après le reporting financier mensuel dans son format habituel, tel que nous le publions régulièrement depuis le lancement de la BTE.

A noter deux éléments marquants au cours de ce mois d'octobre :

- 1) L'atteinte pour la première fois d'un taux de réemploi de l'épargne supérieur à 70%, ce qui était notre objectif pour 2021,
- 2) L'adhésion de la Banque de Savoie à la marque Banque de la Transition Energétique, ce qui montre l'exportabilité du modèle auprès d'autres banques soucieuses de porter, comme la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, les valeurs de territorialité, de circuits courts, de traçabilité et de démarche partenariale qui sont les nôtres. J'aurai l'occasion d'y revenir au cours des mois suivants.

PS : N'hésitez surtout pas à me contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.

Encore merci de votre confiance et de l'épargne que vous nous avez confiée pour accélérer la transition énergétique de notre chère région,

Commenté [SO(1)]: A modifier

- Pierre-Henri GRENIER –  
Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Energétique



## REPORTING FINANCIER #16

---

### I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

#### I.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

#### I.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- **Traçabilité :** nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Circuit court du financement :** nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **Territorialité :** les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Démarche partenariale :** notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.



## REPORTING FINANCIER #16

---

### I.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !

### I.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Énergétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Énergétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) ; c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre [site internet](#).

### I.5. Quand est publié ce reporting financier ?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort 30 jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 16<sup>ème</sup> reporting est donc arrêté au 31 décembre 2021.



# **BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE**

*Rappel : La Banque de la Transition Énergétique a été lancée le 15 septembre 2020*



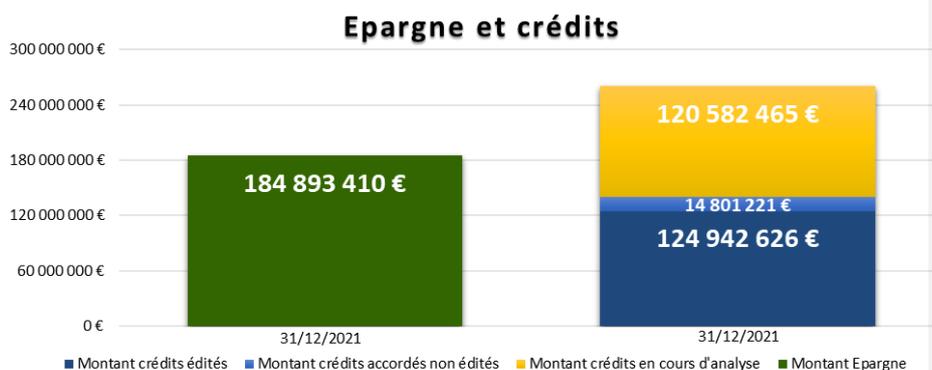
## REPORTING FINANCIER #16

### 2. VOTRE EPARGNE

#### 2.1. Taux de transformation de votre épargne

Le taux d'utilisation de votre épargne au 31 décembre 2021 progresse à : **76%**. En effet, vous avez placé **184 893 410 €** sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis d'octroyer **139 743 847 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*).

A la vue du nombre de demandes de financement que nous recevons chaque mois, ce taux devrait continuer à augmenter au fil de l'année à mesure que les dossiers en cours d'instruction se débloquent. Il est normal de constater un temps de latence (souvent de plusieurs mois) entre le début de l'étude d'un projet et son financement, sachant qu'une partie des dossiers étudiés peuvent finalement ne pas être financés par la Banque de la Transition Energétique, soit parce qu'ils ne présentent pas une solidité financière suffisante, soit parce qu'ils sont financés par d'autres établissements de crédit.



Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée temporairement à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.



## REPORTING FINANCIER #16

### 2.2. Evolution de la collecte d'épargne

La collecte d'épargne verte et traçable proposée par la Banque de la Transition Energétique continue à être dynamique et nous vous en remercions !

#### Evolution de l'épargne



### 2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

	Cumul Epargne M-1	Collecte du mois	Retraits	Cumul Epargne M
<i>Livret Transition Energétique</i>	41 077 535 €	6 190 068 €	-2 919 022 €	44 348 581 €
<i>Livret Transition Energétique Sociétaire</i>	119 701 848 €	13 751 989 €	-8 459 982 €	124 993 856 €
<i>Livret Transition Energétique Association</i>	652 200 €	0 €	-190 740 €	461 460 €
<i>Livret Développement Durable et Solidaire</i> <sup>1</sup>	253 141 €	33 390 €	-3 651 €	282 880 €
<i>Compte à Terme Transition Energétique</i>	14 660 632 €	346 000 €	-200 000 €	14 806 632 €
<b>TOTAL</b>	<b>176 345 357 €</b>	<b>20 321 447 €</b>	<b>-11 773 394 €</b>	<b>184 893 410 €</b>

<sup>1</sup> Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.



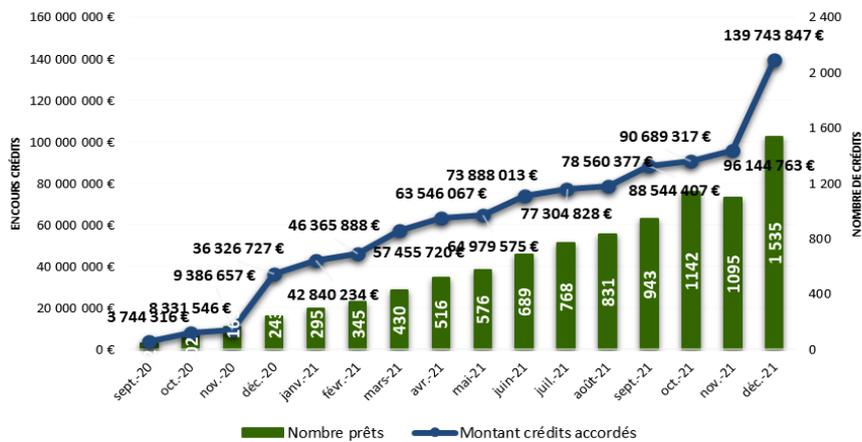
## REPORTING FINANCIER #16

### 3. LES CREDITS

#### 3.1. Evolution des crédits accordés et édités

La production de crédit évolue aussi à la hausse avec **139 743 847 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*) au 31 décembre 2021.

#### Evolution des crédits



#### 3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet

Les crédits réalisés sont de plus en plus diversifiés avec : 63% de votre épargne utilisée l'a été pour financer des programmes d'énergies renouvelables, 21% pour l'efficacité énergétique, 10% sur l'éco mobilité et 5% sur l'innovation.

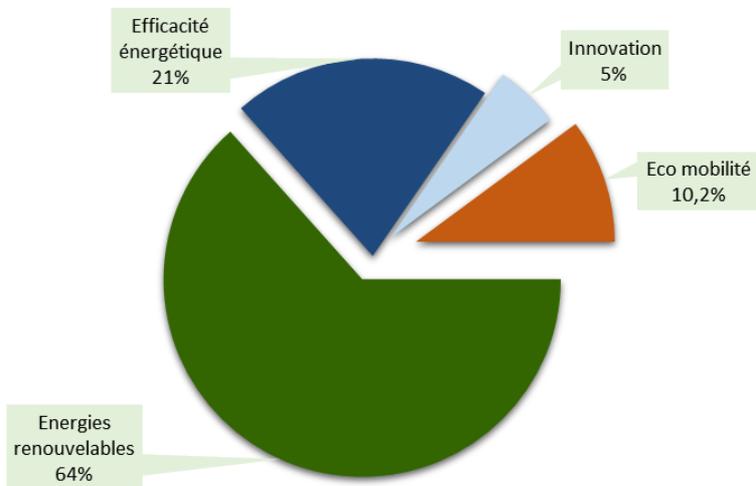
Retrouvez les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet.



## REPORTING FINANCIER #16

---

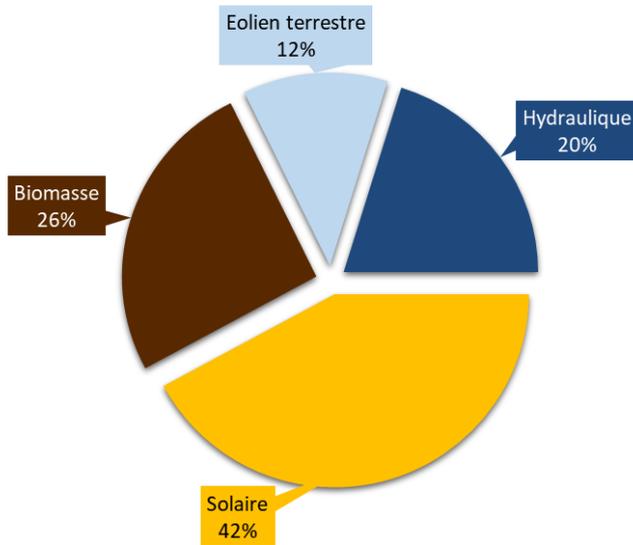
### Répartition des crédits par typologie



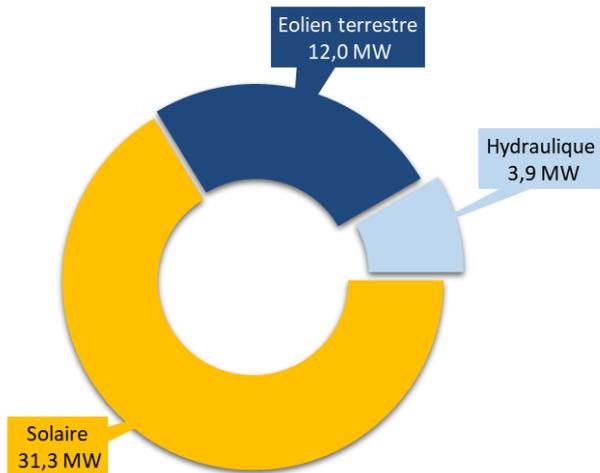


## REPORTING FINANCIER #16

### Montant crédits EnR accordés



### Puissance installée par type d'énergie



**BANQUE DE LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**   
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

[www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr](http://www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr)

